

Avant-propos

L'Académie salésienne est heureuse et honorée d'accueillir dans ses *Mémoires et documents* de la présente année une thèse de l'École des chartes. C'est là presque une tradition puisque chaque décennie, depuis trente ans, reçoit ce type de travail (Hélène Viallet en 1992, moi-même sur l'apanage de Genevois en 2006). Cela montre à la fois l'attrait de notre publication, la qualité des documents qui sont sélectionnés pour l'édition et le haut niveau scientifique que nous maintenons. Rappelons ici que la thèse d'École des chartes est un travail de recherche historique pointu, mené en trois ou quatre ans, dont l'esprit et la morphologie sont très proches d'une thèse de doctorat, et qui octroie le diplôme d'archiviste paléographe à celle ou celui qui la soutient avec succès. Cette étape ultime clôt la scolarité dans cette prestigieuse grande école, spécialisée dans les sciences historiques depuis 1821.

Le sujet proposé par Léonore Gonzalez de Linares pourrait paraître, au premier abord, bien rebattu : on pense en général que l'essentiel a été dit sur les relations entre France et Savoie dans la seconde moitié du XVI^e siècle. L'approche qu'elle nous donne de la période se révèle en fait passionnante, renouvelée et fourmillante d'informations inédites, prouvées par le dépouillement ample d'une documentation manuscrite que le lecteur pourra apprécier dans les notes de bas de page. Elle éclaire des pans entiers de l'activité des ambassadeurs français et savoyards et élargit les perspectives en proposant une vision historique de la Savoie en lien avec ses voisins.

Il m'est donc fort agréable de proposer dans ces pages le fruit du travail d'une consœur qui a pris soin d'aménager le texte de sa thèse soutenue en 2014. Nous avons eu l'occasion de discuter largement de son ouvrage, alors en gestation, lors du congrès des sociétés savantes organisé par les associations annéciennes en 2010. Nous la remercions de sa contribution à l'histoire de la diplomatie et du développement des États de Savoie, dans ce siècle si bouillonnant et si méconnu, qu'est le XVI^e siècle.

Laurent Perrillat
Président de l'Académie salésienne
Archiviste paléographe

Préface

En France, la politique internationale des ducs de Savoie à l'âge moderne est diversement appréciée et a parfois mauvaise presse. Les multiples retournements d'alliance du duc Victor-Amédée II durant la Guerre de Succession d'Espagne à l'égard de son oncle Louis XIV ont ainsi accredité l'idée d'un voisin peu fiable et par nature inconstant. C'est là à coup sûr jugement de Français. Et d'un Français qui ne serait pas un bon historien. Ce dernier sait en effet d'expérience, parce que sa tâche est de comprendre et d'expliquer, que les ressorts des décisions reposent sur des causes multiples et que les intérêts d'un État ne se confondent pas avec ceux de ses voisins, fussent-ils puissants et anciens. Le livre que l'on va lire, issu d'une thèse de l'École des chartes soutenue en 2014, s'inscrit résolument dans ces vues nuancées et fait le choix d'un laboratoire qui n'est pas moins complexe que la fin de règne du troisième roi Bourbon.

Léonore Gonzalez de Linares-Cêtre traite des relations entre la France et la Savoie entre 1559 et 1580, une période dominée par le parcours remarquable d'Emmanuel-Philibert (1528-1580). La paix du Cateau-Cambrésis conclue entre la France et l'Espagne (3 avril 1559) rend en effet à ce jeune duc une pleine souveraineté sur ses états dont la plus grande partie avait été occupée par la France depuis 1536. Au même moment, libéré des menaces militaires, le pouvoir royal en France ouvre une longue séquence de lutte contre le protestantisme, à peine suspendue par quelques pauses pacifiques jusqu'à la promulgation de l'édit de Nantes en mai 1598. Reconquête d'un territoire pour l'un, guerres de religion pour l'autre : chaque souverain pouvait sembler être absorbé par ses seules affaires intérieures. Or ce livre s'emploie avec science à nous montrer tout le contraire : l'intensité des rapports entre France et Savoie a été des plus nettes durant cette vingtaine d'années, saisies dans un siècle par ailleurs fertile en crises de toutes sortes. Si l'inanité d'une opposition entre politique intérieure et extérieure n'était pas déjà le pont-aux-ânes de l'histoire moderne, l'auteur achève ici de prouver que la politique internationale n'est jamais que de la politique tout court.

Envisager les états de Savoie du point de vue de la France pourra apparaître réducteur tant leurs identités sont multiples et s'enrichissent au cours de l'âge moderne. De multiples liens, territoriaux, linguistiques, institutionnels, font de la Savoie des temps modernes tout à la fois un élément essentiel de la géopolitique française, une partenaire complexe de l'Italie espagnole et une composante d'une Reichsitalien trop longtemps négligée par les historiens ; la Savoie appartient au Cercle impérial du Rhin-supérieur constitué en 1500 et ses princes avaient le droit théorique de siéger à la Diète d'Empire. Le règne d'Emmanuel-Philibert représente à cet égard un moment singulier de rééquilibrage, voire d'équilibre entre ces diverses attractions : la reconnaissance simultanée (édit de Rivoli, 22 septembre 1561) de l'usage exclusif du français à l'ouest et de l'italien à l'est dans les documents officiels de ses états en lieu et place du latin, le transfert de la capitale du duché à Turin en 1562 ou encore la recherche – vaine – du titre royal auprès de l'empereur marquent assez la volonté du nouveau duc de profiter pleinement de la position géopolitique des territoires de la maison de Savoie dans l'Europe de son temps.

C'est donc à bon à droit que Léonore Gonzalez de Linares-Cetre place son étude sous le sceau d'une histoire des relations internationales rénovée. Après avoir été un des fers de lance de l'histoire méthodique du XIX^e siècle, l'histoire diplomatique a connu une profonde mutation aux lendemains des deux guerres mondiales, lorsque Pierre Renouvin d'abord, Jean-Baptiste Duroselle ensuite, ont insisté chacun à leur manière sur la nécessaire prise en compte des forces profondes qui nourrissent aussi les négociations et les relations entre les différents pays. Économie, droit, échanges culturels, enjeux sociaux ne jouent pas un rôle moindre que le temps plus court des entretiens entre diplomates ou le rythme plus heurté des événements militaires. Les temporalités se complètent plus qu'elles ne s'excluent. C'est donc à un récit élargi des relations entre la France et la Savoie qu'invite le présent livre.

*La période choisie constitue un observatoire favorable à bien des égards. Le contexte sud-européen postérieur à 1559 est dominé par la Pax Hispanica qui empreint pour plus d'un siècle la vie de la péninsule italienne tandis que s'ouvre pour la France une période intense de quatre décennies de dures guerres civiles et confessionnelles. Si la première partie de ce travail s'arrête logiquement sur la conquête de la paix par l'application des clauses de restitution territoriales et de fixation de la frontière entre les deux puissances, les deux parties suivantes analysent des dimensions essentielles de leur dialogue concurrentiel et parfois tendu que sont les liens personnels et nobiliaires d'une part, la politique religieuse dans une Europe déchirée, de l'autre. L'histoire totale de ces deux pouvoirs souverains aurait supposé de prendre en considération avec la même acuité les aspects économiques. L'auteur est bien consciente des pans ainsi délaissés, qui auraient sans aucun doute suscité un deuxième volume. De l'épaisseur marchande et productive des Alpes, « cette montagne miraculeuse » selon les mots de Fernand Braudel dans la Méditerranée, nous savons encore trop peu de choses et la grande thèse Jean-François Bergier, un autre chartiste, sur les foires de Genève (1963) attend son continuateur. Le chemin escarpé et parfois disposé en trompe-l'œil d'une histoire comparée des idées politiques ne pouvait être suivi avec un profit réel. Comment rapporter la puissante République de Bodin (1576) à l'admirable mais très différente *Inclytorum Saxoniae, Sabaudiaequae principum arbor gentilitia* d'Emmanuel-Philibert de Pingon (1581), pourtant proche de Michel de L'Hospital. Et quand prend fin en 1580 l'histoire ici contée, Botero ou Lucinge n'ont pas encore paru. Rassurons cependant tout de suite le lecteur : les pages qui suivent sont d'une très grande richesse et modulent avec patience ce que nous croyions savoir d'une relation que les traités et les alliances matrimoniales paraissaient avoir installée sans discussion.*

Ce livre repose sur des sources abondantes et pour une large part inédites. L'exploration la plus longue a concerné le gisement de l'Archivio di Stato de Turin, l'un des plus remarquables dépôts de la péninsule, tandis que la Bibliothèque nationale de France offrait un utile miroir archivistique, puisque aussi bien ce sont des fonds privés entrés dans cette collection publique qui ont sauvé le plus clair de la mémoire de l'action diplomatique française de ce temps. Le dépouillement effectué pour l'occasion a embrassé d'autres fonds, en particulier aux Archives nationales à Paris et aux Archives départementales de Savoie, pour éclairer des versants diplomatiques et judiciaires de cette histoire dense. La somme des sources inédites citées en note indiquera si besoin que plus d'une source attend encore de trouver la voie de l'imprimé, comme cet ensemble

exceptionnel de 200 lettres expédiées de la cour de France à Turin par le comte de Monreale entre 1577 et 1579.

Le récit s'ouvre par le suivi pointilliste de la récupération d'un territoire par son duc. La Savoie, d'une certaine manière, se joue des frontières naturelles dont le mythe ou la réalité dans le cas français ont occupé et occupent tant de réflexions. Sur les deux versants des Alpes, la Savoie avale ou sublime cette question obsédante pour son voisin. Le travail de récupération des territoires perdus a absorbé longtemps des commissaires de haut niveau, ecclésiastiques, aristocrates ou magistrats qui ont lentement mais sûrement défait des liens temporaires pour rétablir les anciens. La négociation, parfois interrompue, dura une quinzaine d'années. Lorsqu'elle s'acheva en 1574, les Français avaient tenu leurs promesses de 1559 et le duc leur en sut gré. Il ne bascula pas dans le camp espagnol, comme l'y invitaient peut-être des pressions et des intérêts plus immédiats. Même la conservation du marquisat de Saluces par les Français ne fut pas suffisante pour le fâcher. Au reste lorsque la citadelle fit l'objet d'une lourde crise intérieure quand son gouverneur, le maréchal de Bellegarde, s'en servit dans la lutte des Malcontents contre Henri III en 1579, le duc de Savoie se conduisit avec une relative loyauté à l'égard de la monarchie française, contrairement à son successeur qui fit occuper le marquisat en 1588. Ainsi, bien que son duché restât l'une des voies privilégiées pour les transferts de troupes du Milanais vers la Flandre, comme l'a montré Geoffrey Parker, Emmanuel Philibert maintint d'étroites relations avec la France des derniers Valois auxquels il était apparenté. Elles se parèrent des couleurs que l'historiographie a mis en lumière ces dernières décennies : fidélité, clientèle, réseaux nobiliaires, amitié entre princes.

Le jeune duc avait épousé en 1559 la fille de François Ier, Marguerite de Valois (1523-1574), lors de noces dont le tournoi festif coûta la vie au souverain français Henri II. Cette fille et sœur de roi, proche de Michel de L'Hospital, infiniment plus fine politique que sa nièce homonyme avec laquelle il importe de ne pas la confondre, marqua suffisamment la vie de son duché d'adoption pour qu'à sa disparition tout fût fait pour que survive sa mémoire en la personne de son jeune fils, le futur Charles-Emmanuel Ier (1562-1630). Cadeaux, cérémonies et rituels divers de la vie des familles royales (baptêmes, etc.), tout fut occasion de redire, avec moins de régularité certes que les contacts des diplomates, mais avec plus de proximité, que les deux maisons avaient en commun non seulement le sang mais aussi l'avenir. Le sentiment d'appartenance à une sphère spéciale, celle de cette société des princes dont a parlé Lucien Bély, est fort entre la Savoie et la France. Elle se double de l'interpénétration de sociétés politiques, principalement aristocratiques, qui ont des intérêts par-delà les frontières réinstaurées en 1559-1574. De Jacques de Savoie-Nemours (1531-1585), dont la vie de l'apanage a été retracée par Laurent Perrillat, aux familles de moindre niveau, comme les La Chambre, nombreux sont ceux qui ont des intérêts en France comme en Savoie, familiaux – les tableaux généalogiques fournis en annexe le soulignent – ou patrimoniaux. Dans leurs procès, ils pouvaient compter sur une collaboration objective des grands magistrats qui à Chambéry ou à Grenoble disaient le droit souverain. On retrouve là une problématique chère à Violet Soehn qui a étudié le destin sombre ou habile selon les cas de ces familles qui durent accompagner nolens volens les changements de souveraineté en Flandre entre XV^e et XVI^e siècle.

La question religieuse n'est pas à proprement parler une source de division entre les deux États. Mais elle affecte leurs relations car l'un et l'autre ne la gèrent pas de la même façon. La Savoie appartient pleinement à cette « dorsale catholique » suggérée par René Taveneaux qui, de la Flandre à Nice et au Milanais en passant par la Lorraine, la Franche-Comté et la Savoie, dessine un couloir que ne suffit pas à expliquer la géographie. Le duc y mena une politique sévère de confessionnalisation où le catholicisme était un impératif d'unité autant que d'obéissance politique. La France, elle, alterna les attitudes tolérantes ou répressives qui étaient la marque la plus nette des troubles civils dont elle fut l'objet durant le second XVI^e siècle. Il arrivait ainsi que chacun reprochât à l'autre sa dureté ou son laxisme, ce qui ne les empêchait pas de conduire des actions communes le long d'une frontière qui ne servait ici ni de refuge ni de repoussoir.

C'est aussi que la grande explication se jouait ailleurs. Dans un dernier chapitre, Léonore Gonzalez de Linares-Cêtre élargit le propos, jusqu'alors très bilatéral, en un raisonnement multilatéral, avec pour terrain de rencontre les cantons suisses et la ville de Genève. Il s'y déroula en effet un jeu de dupes qui exalte à sa façon la dissuasion du faible au fort au moyen de laquelle les villes helvétiques, catholiques comme protestantes, parvinrent à enfoncer des coins dans l'unanimité franco-savoyard. Côté français, quelques individus ont veillé à limiter la perte d'influence française devant les coups diplomatiques joués avec intelligence par un duc qui constata très tôt son impuissance militaire. Les deux enfants de Claude de Bellièvre (1487-1557), premier président au parlement de Grenoble, Jean (1524-1584) et Pomponne (1529-1607) croisèrent plus d'une fois la Savoie sur leur route. Pomponne fut conseiller au parlement de Savoie occupée de 1554 à 1559 et c'est en grande partie sur les épaules des deux frères et de quelques parents que reposa entre 1564 et 1579 toute la diplomatie française en Suisse où se déroula la partie la plus serrée entre les deux puissances. Les plus neutres n'étaient pas nécessairement ceux auxquels on pouvait s'attendre. Genève, en particulier, louvoya fort bien, du soutien français dans les années 1560 à la surprenante alliance avec la Savoie en 1570. Si le traité de la France avec Berne et Soleure de 1579 fut un peu le chef d'œuvre diplomatique de Jean de Bellièvre en réponse au calamiteux (pour la France) traité entre la Savoie et Fribourg de 1577, ce serait oublier un peu vite que dans les deux cas, les vrais vainqueurs furent... les cantons. Toute l'ambiguïté ou la force et la richesse des rapports France-Savoie est là et la séquence des années 1588-1595 devait l'illustrer : les guerres de religion en Europe, Fabrice Micallef l'a fort bien démontré, sont aussi des guerres internationales.

Au contact d'une France proche, évidente mais différente, le règne d'Emmanuel-Philibert a ainsi permis à la diplomatie de la Maison de Savoie d'accomplir des « progrès fulgurants », selon les termes mêmes de Léonore Gonzalez de Linares-Cêtre qui offre ici un tableau solide et documenté à méditer pour comprendre les vrais premiers pas de la relation spéciale des états de Savoie avec le royaume de France.

*Olivier PONCET
Professeur à l'École nationale des chartes*